

Formation : Législation du travail pour les RH

respecter les droits et obligations des parties prenantes
Formation pratique - 2j - 14h00 - Réf. LTR
Prix : 1590 CHF H.T.



Cette formation vous permettra d'approfondir vos connaissances et compétences en droit du travail. Vous verrez les points importants à surveiller tout au long de la vie d'un contrat de travail, les responsabilités de l'employeur et comment veiller à l'employabilité de vos salariés dans le respect de la réglementation.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- ✓ Approfondir les connaissances et compétences en matière de droit du travail
- ✓ Surveiller les points clés du contrat de travail
- ✓ Identifier et prévenir les risques professionnels physiques et psychiques
- ✓ Connaître les responsabilités de l'employeur

Public concerné

Gestionnaires RH, responsables Ressources Humaines.

Prérequis

Connaissances de base en droit du travail (pour les RH).

Vérifiez que vous avez les prérequis nécessaires pour profiter pleinement de cette formation en faisant [ce test](#).

Méthodes et moyens pédagogiques

Travaux pratiques

Quiz, cas pratiques, exemples de mise en application, échanges d'expérience.

PARTICIPANTS

Gestionnaires RH, responsables Ressources Humaines.

PRÉREQUIS

Connaissances de base en droit du travail (pour les RH).

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Programme de la formation

1 L'environnement juridique du travail

- La structure et les sources du droit du travail : constitution, lois, usages, accords collectifs, jurisprudence.
- Les relations avec les services de santé au travail et le panorama des visites obligatoires et facultatives.
- Le rôle de l'inspection du travail et des partenaires sociaux. Les obligations de l'entreprise à leur égard.
- Les obligations d'information des salariés (affichages, registres obligatoires).

Exercice

Citer les 12 sources du droit du travail. Échanges entre participants pour savoir où chercher les informations juridiques.

2 Responsabilité de l'employeur en matière de santé et de sécurité

- Identifier et évaluer les risques professionnels : le document unique.
- L'obligation de résultat en matière de sécurité.
- La prévention des risques et le passeport prévention.
- Les obligations face à des risques spécifiques : la pénibilité, les violences au travail, le harcèlement.
- Les accidents du travail et les maladies professionnelles.
- La faute inexcusable : notion et conséquences.

Exercice

Quiz, étude d'un cas pratique sur la réalisation d'un plan de prévention pour se prémunir des risques de harcèlement.

3 Contrat de travail : les points clés à surveiller

- Le choix du contrat : les dernières évolutions réglementaires du CDI et du CDD.
- Spécificités juridiques du temps de travail : les heures supplémentaires et complémentaires, le forfait jour annuel.
- Modifier le contrat de travail en toute sécurité.

Exercice

Exercice sur les différences entre modification du contrat et des conditions de travail. Mise en application sur le temps de travail.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les formations pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque formation ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le participant a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.

4 Exercer son pouvoir disciplinaire

- S'appuyer sur le rôle du règlement intérieur
- Identifier les situations fautives.
- Choisir la sanction appropriée.
- Maîtriser la procédure en fonction de la sanction envisagée.

Travaux pratiques

Identifier la sanction appropriée en fonction de fautes commises. Revue de jurisprudence.

5 Gérer la carrière des salariés dans le respect de la réglementation

- Assurer l'employabilité du salarié : formation, entretien professionnel, CPF.
- Prévenir la discrimination au travail.
- Garantir l'égalité professionnelle, notamment entre les femmes et les hommes : l'index égalité.

Exercice

Quiz, échanges de bonnes pratiques.

Parcours certifiants associés

Pour aller plus loin et renforcer votre employabilité, découvrez les parcours certifiants qui contiennent cette formation :

- [Parcours certifiant Application du droit social individuel - Réf. ZAU](#)

Dates et lieux

CLASSE À DISTANCE

2026 : 25 juin, 24 sep., 7 déc.